

■ Bourses : la FCPE dénonce le manque de fonds

« L'Éducation nationale n'accorde plus de bourses provisoires aux élèves en difficulté, faute de crédits. Et le comble, c'est que les élèves du public sont défavorisés par rapport au privé. » Thierry Chancerel, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) du Finistère, lance un pavé dans la marre. Motif : les bourses au mérite – désormais attribuées aux boursiers ayant une mention au brevet – mangent les réserves de fonds. Selon la FCPE, d'autres départements seraient concernés, « comme la Loire-Atlantique et l'Hérault... » « Chaque année, plusieurs dizaines de lettres de refus sont ainsi envoyées, se défend de son côté Grégory Chevillon, secrétaire général de l'Inspection académique du Finistère. Déjà, à la fin de l'année 2006, nous n'étions pas en mesure de les payer. » La bourse provisoire est accordée, notamment, lorsqu'il y a un changement brutal de la situation familiale.

GF 7/03/07 p.3